

Le nombre de tués sur les routes en légère baisse au cours du 1^{er} trimestre 2024

Le nombre d'accidents, lui, stagne

Selon le dernier baromètre de la sécurité routière de l'institut Vias¹, le nombre de tués sur les routes a légèrement baissé en Belgique au cours des 3 premiers mois de l'année par rapport à la même période l'an dernier. 72 personnes ont perdu la vie contre 78 l'an dernier. Il s'agit du plus petit nombre enregistré depuis la création du baromètre de la sécurité routière. Parmi les tendances négatives, épinglons la hausse du nombre d'accidents et de tués parmi les usagers de cyclomoteurs. En revanche, le nombre d'accidents avec une trottinette électrique continue de baisser.

6 vies sauvées par rapport à l'an dernier

Au cours des 3 premiers mois de l'année, le nombre de tués a connu une baisse de 8% en comparaison de 2022 (soit 72 tués contre 78). 6 vies ont donc été sauvées. Il s'agit d'une légère diminution, mais symboliquement, elle est importante car elle permet d'atteindre un niveau plancher depuis la création du baromètre de la sécurité routière.

Le nombre d'accidents corporels régresse également, mais très légèrement (de 7897 à 7814, soit une diminution de 1%). En revanche, le nombre de blessés est en légère hausse (de 9501 à 9577, soit +1%).

Evolution 2023-2024 du nombre d'accidents corporels et de victimes durant le premier trimestre

	1 ^{er} trimestre 2023	1 ^{er} trimestre 2024	Evolution 2023-2024 (nombres)	Evolution 2023-2024 (%)
Accidents corporels	7897	7814	-83	-1%
Nombre total de victimes	9579	9649	+70	+1%
Tués sur place	78	72	-6	-8%
Blessés	9501	9577	+76	+1%

Source de données : police fédérale/DGR/DRI/BIPOL – Infographie : institut Vias

34 tués en Wallonie ; 37 en Flandre

En Wallonie, le nombre de tués sur les routes est passé de 39 à 34 ; en Flandre, de 39 à 37. A Bruxelles, un seul usager a été tué sur place au cours du 1^{er} trimestre 2024.

Pour ce qui est du nombre d'accidents, il baisse très légèrement en Wallonie (de 2149 à 2124 accidents, soit -1%) et à Bruxelles (de 858 à 812 accidents, soit -5%) et stagne en Flandre (de 4890 à 4878 accidents, soit -0,2%).

¹ Ce baromètre est basé sur les données fournies par la police fédérale. Il s'agit du nombre de tués sur place. A cela s'ajoutera le nombre de personnes qui meurent dans les 30 jours suivant l'accident.

Tendances observées suivant le type d'utilisateur

Hausse du nombre d'accidents et de tués parmi les utilisateurs de cyclomoteurs

Le nombre d'accidents impliquant un cyclomoteur reste élevé (819 accidents contre 803 l'an dernier). On est largement au-dessus des statistiques d'avant la crise sanitaire (+22% par rapport à 2019). En période Covid, certaines personnes se sont tournées vers le cyclo pour se déplacer plus facilement et cette tendance s'en ressent encore dans les statistiques de cette année.

Le nombre d'accidents impliquant une trottinette électrique encore en baisse

Les nouvelles mesures prises pour mieux protéger les utilisateurs de trottinette électrique semblent continuer à porter leurs fruits. Ainsi, on a enregistré 280 accidents au cours du 1^{er} trimestre 2024 contre 327 l'an dernier (-14%).

Conclusion

Les résultats du baromètre de la sécurité routière concernant le premier trimestre doivent bien sûr être traités avec prudence car ils portent sur une courte période, mais ils montrent une évolution favorable de la sécurité routière. Ainsi, même en tenant compte des deux années « Covid », le nombre de tués n'a jamais été aussi bas pour un début d'année. Le nombre d'accidents baisse aussi mais de manière moins prononcée, preuve qu'il y a encore beaucoup de pain sur la planche en matière de sécurité routière.

Espérons que cette embellie se poursuivra durablement.

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité : *« Chaque personne tuée sur la route est une victime, un destin brisé, une famille endeuillée de trop. Les chiffres de la sécurité routière pour le premier trimestre 2024 sont dès lors particulièrement encourageants car ils confirment une tendance continue à la baisse et représentent le plus petit nombre de victimes enregistré depuis la création du baromètre de la sécurité routière. Ils sont aussi encourageants pour les mesures prises depuis le début de la législature qui petit à petit portent leurs fruits. Elles permettent de sauver des vies, en agissant sur plusieurs fronts : sur l'éducation, avec l'introduction des formations de réintégration votées récemment par le Parlement ; sur le contrôle, en améliorant encore l'efficacité des contrôles éthylo-tests à partir du 1^{er} juillet ; et sur la sanction, en condamnant à l'avenir plus sévèrement les automobilistes récidivistes. Mais le travail est loin d'être terminé. Notre objectif reste résolument de rejoindre le rang des pays les plus performants en matière de sécurité routière et viser le zéro victime de la route, parce qu'il ne peut y avoir de fatalité. Je continuerai inlassablement à travailler dans cette direction. Car chaque vie compte. »*

Vous pouvez lire le baromètre dans son intégralité via <https://www.vias.be/fr/recherche/barometre-de-la-securite-routiere/>

Personne de contact :

Benoît GODART, porte-parole institut Vias : 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411